

Rabat: L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) "est- et doit être davantage aujourd'hui- un espace politique de solutions et de co-développement, fidèle à ses missions de promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme", a affirmé, le vendredi 10 décembre 2021, le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita.

"L'OIF est davantage qu'un espace de ralliement linguistique; elle est -et doit être davantage aujourd'hui- un espace politique de solutions et de co-développement, fidèle à ses missions de promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme", a souligné M. Bourita dans un discours, lu en son nom par l'Ambassadeur, Directeur Général au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Fouad Yazourh, à l'occasion de la 39ème Conférence ministérielle de la Francophonie.

Relevant que l'instabilité et l'insécurité dans l'espace francophone continuent à être une source de préoccupation, M. Bourita a fait constater que les facteurs d'instabilité et de conflictualité sont encore présents dans l'espace francophone - et plus précisément dans le Continent africain.

"Trop souvent encore, terrorisme, crises politiques, interventionnisme étranger, vulnérabilités économiques et changement climatique, se mêlent dans un mélange détonant", a-t-il expliqué, affirmant que l'insécurité et l'instabilité frappent et fragilisent des pays phares de la Francophonie (Liban, Mali, Guinée, Haïti, Tchad, Burkina) et interpellent la stratégie de Stabilité par la Démocratie - chère à l'OIF, qui souligne, en creux, la pertinence du nexus sécurité-développement.

Le Ministre a ainsi indiqué que le Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ne ménage aucun effort pour contribuer à la stabilité et à la sécurité régionale et internationale.

"C'est à cela que le Royaume a dédié les mandats qu'il a assurés au sein du Conseil de Paix et Sécurité de l'UA, de la Commission de Consolidation de la Paix de l'ONU; ou de la configuration pays pour la stabilisation en République Centrafricaine qu'il préside depuis 2014", a-t-il poursuivi.

M. Bourita a enchaîné que le Maroc demeure, également, engagé en tant qu'acteur de premier plan dans les opérations de maintien de la paix, notamment dans l'espace francophone, faisant savoir que le Royaume organisera, avec la France et

l'ONU, la 2ème Conférence Ministérielle sur l'ONU et le Maintien de la Paix en Environnement Francophone, dès que la situation sanitaire le permettra.

Le Ministre a, en outre, relevé qu'au moment où les menaces asymétriques replacent l'Etat comme capital à préserver face à la recrudescence des menaces d'instabilité, la Covid-19 vient rappeler, brutalement, que la sécurité est d'abord humaine et que la menace peut encore moins être gagnée en rangs dispersés.

Elle rappelle aussi, a-t-il ajouté, le manque criant de vaccins en Afrique -où moins de 10% de la population a été vaccinée- et l'accès inégalitaire au vaccin qui se veut pourtant un bien commun de l'humanité.

A cet égard, M. Bourita a précisé que le Maroc, qui a acheminé à plus d'une vingtaine de pays frères et amis, des aides médicales anti-Covid, a été désigné en tant que Président du groupe d'amis créé à l'initiative du Secrétaire Général de l'ONU pour la vaccination des troupes déployées au sein des Opérations de maintien de la paix (OMP).

Il a relevé que le Royaume a aussi lancé un projet ambitieux visant à produire des vaccins anti-Covid, notant que ce chantier structurant va au-delà du renforcement de la souveraineté sanitaire du Maroc pour contribuer à la sécurité sanitaire, notamment au sein de l'espace francophone africain.

Par ailleurs, M. Bourita a soutenu que cette 39ème Conférence Ministérielle de la Francophonie constitue un moment privilégié de débat, de partage, de réflexion et d'orientation pour les thématiques d'intérêt commun de l'espace francophone, avant de rendre hommage à la Secrétaire Générale de l'OIF, Mme Louise Mushikiwabo, pour la qualité du travail qu'elle accomplit à la tête de l'Organisation.

“L'excellent rapport présenté sur l'activité intense de la Francophonie, menée tout au long de l'année, sur les plans politique, diplomatique, économique et organisationnel, et ce, malgré le contexte pandémique qui perdure, en est une illustration”, s'est-il félicité.

M. Bourita a affirmé que le Maroc se félicite de l'adoption de la nouvelle stratégie numérique de la Francophonie “2022-2026”, à l'élaboration de laquelle le Royaume a activement contribué. “Ce, d'autant plus qu'elle rejoint directement le Nouveau Modèle de Développement au Maroc, qui fait du numérique un moteur de croissance et de développement”, a-t-il dit.

“Sur le plan budgétaire, nous appuyons les projets de résolutions en ce sens et saluons l'esprit de solidarité impliquant la non-application du taux d'indexation à 1,5% sur les contributions statutaires pour 2022 afin de tenir compte de la crise sanitaire et économique”, a fait savoir le Ministre.

Et M. Bourita de conclure en réitérant l'engagement et la mobilisation du Maroc, “alors que nous célébrons aujourd’hui la Journée Internationale des Droits de l’Homme, à donner un sens plus fort à la devise de l’Organisation : Egalité, Complémentarité, Solidarité”.

Présidée par la Tunisie, la 39ème session de la Conférence ministérielle de la Francophonie a connu la participation de la Secrétaire Générale de l’Organisation internationale de la Francophonie, Mme Louise Mushikiwabo, et des représentants des ministères des Affaires étrangères des pays membres de l’OIF.

Lors de cette session, plusieurs résolutions et projets structurants ont été adoptés par les Ministres des pays membres de l’OIF, dont la nouvelle stratégie de la francophonie numérique 2022-2026, à laquelle le Maroc a activement apporté sa contribution.

La Francophonie est née en 1970 à Niamey avec la création de l’Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), devenue Agence Intergouvernementale de la Francophonie en 1998, puis Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en 2005. Son ambition est de promouvoir le multilinguisme et la coopération entre les États membres.

L’OIF regroupe 54 États et gouvernements membres de plein droit, 7 membres associés et 27 observateurs. L’adhésion du Royaume du Maroc à l’Organisation remonte à 1981.

Le Maroc abrite régulièrement des événements internationaux d’envergure dans les différents secteurs d’intervention de l’OIF.